

Mémoire présenté par

Mme Suzanne Paquette, propriétaire de L'entreprise Fleuriste St-Charles
Située au 1966 rue Centre à pointe-Saint-Chales

à l'office de consultation publique de Montréal

le 6 Novembre 2006
dans le cadre des audiences publiques
sur le projet Nordelec du Groupe AI-Ad Canada Inc

Ce mémoire a été rédigé suite à une démarche de consultation à l'initiative de Mme Suzanne Paquette auprès de l'ensemble des commerçants de la rue Centre, Et découle des échanges avec les commerçants qui se sont rendus disponibles.

Situation actuelle des commerçants de la rue Centre

- Le stationnement sur la rue Centre est occupé de façon importante par des Travailleurs du secteur, incluant le Nordelec.
- Plusieurs maisons et espaces commerciaux sont condamnés ce qui Contribue,avec un manque de poubelles et un entretien inadéquat, À la dépréciation de l'artère commerciale la plus importante du quartier.

Demande des commerçants

Les commerçants de la rue Centre demandent à la Ville de Montréal de se pencher sur la situation de la rue Centre en lien avec le développement du projet Nordelec.

- Au lieu de permettre l'ouverture d'un centre commercial (85 000 pieds carrés de commerce de détail et de proximité soit près du double de ce que compte la rue Centre) au rez-de-chaussée du Nordelec, nous voulons que la rue Centre soit aménagée pour que des commerçants viennent s'y installer, plutôt que sur la rue St-Patrick.
- Les commerçants de la rue Centre veulent que le transport lourd reste sur la rue St-Patrick plutôt que de se déplacer sur la rue Centre ou ailleurs dans le quartier, à cause d'éventuelles pressions de nouveaux commerçants ou résidents de la rue St-Patrick.
- Les commerçants de la rue Centre veulent qu'une place de stationnement (30 minutes) soit disponible pour chaque commerçant qui en fera la demande.